

Article

« La France et le Québec »

André Fontaine

Études internationales, vol. 8, n° 2, 1977, p. 393-402.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700787ar>

DOI: 10.7202/700787ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LA FRANCE ET LE QUÉBEC

André FONTAINE *

L'histoire va vite. En 1966, paraissait à Paris, sous la signature de Robert Lacour-Gayet, une volumineuse *Histoire du Canada*¹. N'y figuraient les noms ni du général de Gaulle, ni de Pierre-Elliott Trudeau. Celui de René Lévesque n'était mentionné qu'en passant avec ceux d'autres membres du gouvernement Lesage. Un an plus tard, le 24 juillet 1967, de Gaulle lançait du balcon de l'hôtel de ville de Montréal son fameux « *Vive le Québec libre !* » suscitant à la fois l'enthousiasme indescriptible de la foule qui l'entendait, l'approbation publique du gouvernement de la province, l'amertume du gouvernement fédéral et les critiques de nombreux Français ; si l'on en croit un sondage de l'Institut français de l'opinion publique, c'est, de toutes les initiatives du premier président de la V^e République dans le domaine de la politique étrangère, celle qui a rencontré, sur le moment, le moins d'assentiment parmi ses compatriotes : 18% contre 45% de désaccords.

Il n'appartient pas à un Français de dire quel rôle l'appel de juillet 1967 a joué dans la montée de l'indépendantisme et dans la victoire du PQ aux élections québécoises du 15 novembre 1976. Dans la conclusion de son livre, M. Lacour-Gayet notait déjà :

Les indépendantistes se recrutent surtout parmi les intellectuels et les jeunes. Leurs adversaires ont beau jeu pour dire des premiers que ce sont des « rêveurs » et des seconds « qu'ils vieilliront ». Néanmoins ce sont souvent des minorités de ce genre qui ont modelé l'histoire.

De son côté, Claude Julien avait écrit, en 1965, dans son livre *Canada, dernière chance de l'Europe*, pourtant très réservé à l'égard des indépendantistes :

Au nom du respect des textes en vigueur, Ottawa et les autres provinces peuvent imposer au Québec un immobilisme constitutionnel qui freinerait ses efforts de développement et de modernisation. Ce serait à coup sûr fournir un précieux encouragement au séparatisme.

De toute façon, de Gaulle était bien trop avisé pour lancer le mot d'ordre du Québec libre, s'il n'avait pas eu la conviction que celui-ci rencontrerait un large écho. Après tout, en 1960, il avait accompli au Canada, à l'occasion d'un voyage officiel aux États-Unis, une visite aussi peu spectaculaire que possible, commencée par Ottawa, poursuivie par Québec et Montréal et achevée par

* Rédacteur en chef du journal *Le Monde*, Paris.

1. Fayard, éditeur.

Toronto. Et, en 1964 encore, recevant à Paris, Lester Pearson, alors premier ministre, il avait dit le plus nettement du monde :

Certes, ce qui se passe dans les domaines de l'âme, du sentiment, de la langue, de la culture, et ce qui peut se passer au point de vue économique et, à maints autres égards, entre nous, Français en France, et ceux des habitants de votre vaste territoire qui sont notre peuple installé au Canada, ne laisse pas de nous émouvoir et de nous intéresser très spécialement et très profondément. Cependant il ne saurait rien y avoir, dans cette solidarité particulière et naturelle, qui doive contrarier les heureuses relations de la République française avec votre État fédéral.

Lester Pearson n'avait pas caché sa satisfaction devant ces propos, constatant que de Gaulle avait fait « plus que la moitié du chemin » et « exprimé en termes émouvants l'espoir que le Canada demeurera un pays fort et uni ».

Ce langage était d'autant plus significatif qu'à l'époque de M. Diefenbaker, les relations franco-canadiennes avaient connu des hauts et des bas, et qu'en janvier 1963, Daniel Johnson, alors premier ministre de la Belle Province, avait déclaré à l'Assemblée législative de Québec :

Si la sécession devenait pour les Canadiens français le seul moyen de rester eux-mêmes, de rester Français, alors ce ne serait pas seulement leur droit, ce serait même leur devoir d'être séparatistes.

Le Québec avait commencé dès cette époque d'établir des relations bilatérales avec Paris – l'installation de la délégation générale remonte à 1961 – mais, en novembre 1965 encore, la France signait avec le Canada un « accord cadre » reconnaissant à Ottawa un droit de regard sur les accords de coopération qu'elle pourrait conclure avec telle ou telle province de la confédération – en l'espèce, évidemment, le Québec.

Que s'est-il passé, entre novembre 1965 et juillet 1967, qui explique un tel changement d'attitude de la part du général de Gaulle ? Il est mort avant d'avoir rédigé le chapitre de ses *Mémoires* dans lequel il se serait expliqué clairement sur ce point. Il n'avait pas eu à se plaindre particulièrement de l'attitude du gouvernement fédéral. Celui-ci avait combattu – comme de Gaulle – l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Il avait adopté une attitude très compréhensive au moment du retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN et même contribué, par le truchement de Paul Martin, alors ministre des Relations extérieures, au règlement du contentieux ouvert de ce fait entre Paris et Washington. Partisan de la détente avec l'Est, maintenant le dialogue avec Cuba, il ne se cachait pas de critiquer l'engagement américain au Viêt-nam.

M. Lester Pearson, plus diplomate qu'homme politique, avait manifesté une grande souplesse dans ses relations avec les provinces, accomplissant en faveur des francophones une série de gestes témoignant que, chez lui, le libéralisme n'était pas un vain mot. Enfin, il est remarquable que le Général n'ait pas jugé bon, à la même époque, de manifester le moindre encouragement

au séparatisme wallon, en dépit de tous les appels du pied qu'il recevait de Liège, où une minorité n'hésitait pas à réclamer le rattachement pur et simple à la France. Il est vrai qu'en historien, de Gaulle ne pouvait pas ignorer que la Belgique avait été portée sur les fonts baptismaux par le roi Louis-Philippe, et que la France était garante de sa neutralité perpétuelle. L'idée, la « certaine idée » que le Général se faisait de son pays ne lui permettait pas de traiter une parole d'honneur à la légère.

Le cas du Canada était tout différent. La France, qui l'avait fondé, en avait été évincée en 1763, après la mort de Montcalm et la capitulation de Montréal par le traité de Paris, et elle n'avait eu aucune part à la définition comme à l'application de son statut. Il fallut attendre Napoléon III et l'envoi de la corvette *La Capricieuse*, en mission de reconnaissance commerciale, en 1855, pour qu'une présence française officielle se manifeste à nouveau au Québec. Malgré cependant la chaleur de l'accueil fait à son commandant, et l'enthousiasme soulevé six ans plus tard par la visite du prince Napoléon, cousin de l'empereur, Paris devait se garder pendant un siècle encore de toute interférence dans les affaires canadiennes. Popularisée par la publication de *Maria Chapdelaine*, l'image d'un pays robuste et généreux avait été renforcée en France par la venue sur les champs de bataille de l'Europe de frères d'armes au courage et à la discrétion exemplaires. On éprouvait une fierté attendrie à l'idée qu'il y avait parmi eux de lointains cousins, aux noms et au parler charnus, mais on aurait éprouvé un sentiment d'inconvenance à aller se mêler de leurs affaires. La Seconde Guerre mondiale, malgré les sympathies vichystes de certains Québécois et le refus, comme en 1917, de la conscription, devait encore renforcer cette attitude.

De Gaulle, on peut en être sûr, ne se serait pas engagé comme il l'a fait s'il n'avait pas senti, venant des rives du Saint-Laurent, un appel, celui que résumait Gérard Bergeron dans son beau livre, *Le Canada français après deux siècles de patience*² :

La France peut se passer de son ancienne Nouvelle-France comme elle l'a fait pendant deux siècles. Mais la nouvelle Nouvelle-France a besoin de la France et de sa présence ; elle ne se satisfait plus des seules valeurs folkloriques et autres souvenirs historiques : une vénération n'est pas une politique. Il faut « passer aux affaires ».

Pour le Canada français et son « foyer national » du Québec, c'est vital. Son seul point d'appui extérieur, sa raison d'être... devant l'histoire, c'est la France... La période de la survivance est passée. Il aura besoin d'un supplément d'âme pour annuler la diminution relative de sa taille démographique.

Il ne serait peut-être pas déraisonnable pour la politique de grandeur de la France de pouvoir compter sur la revitalisation d'une France qui, par-delà l'Atlantique, a dérivé si longtemps dans un océan anglo-saxon. Cela on ne le démontre pas.

2. Éditions du Seuil.

On ne peut en convaincre l'autre partie intéressée. Elle doit le sentir. Sinon elle perdra peut-être une seconde fois la Nouvelle-France, et pour toujours.

À la veille de l'arrivée du Général, Daniel Johnson avait déclaré : « Peut-être enfin le reste du Canada comprendra, grâce à cette visite, tout ce que représente pour nous le fait de vivre en français. » Et René Lévesque avait écrit, dans un grand article de *Dimanche Matin* : « La France n'a pas besoin de nous, lui non plus... C'est nous qui avons besoin de la France. »

De Gaulle, dans l'action, était capable de toutes les audaces. Mais quand il s'agissait du devoir de la France, c'était un sentimental, un romantique. L'idée que, par son abstention, une partie de la France, un « rameau », comme il l'avait dit, de son peuple pourrait se perdre, pour reprendre l'expression de Bergeron, « dans un océan anglo-saxon », lui était insupportable. Il avait trouvé en Daniel Johnson, qu'il avait reçu deux mois plus tôt à Paris, un homme qui pensait comme lui, et il ne manquait pas, parmi les gaullistes, de fidèles convaincus qu'après la perte de l'empire colonial, le Québec ouvrait une nouvelle chance à la politique de grandeur.

Il faut dire aussi que l'on était entré dans la période où l'homme du 18 juin, après tant d'années consacrées à dégager la France de la guerre d'Algérie et à lui rendre, selon sa propre expression, « les mains libres », pouvait enfin peser de tout son poids sur la scène internationale et remettre en question cette hégémonie « anglo-saxonne », à forte coloration américaine, dont il n'avait jamais voulu prendre son parti, y compris lorsque son autorité ne s'exerçait, à Londres, que sur une poignée d'intrépides. Après avoir fait échouer le projet de force multilatérale et interdit l'entrée du Marché commun à l'Angleterre, il reconnaissait la Chine, retirait ses troupes du commandement intégré de l'OTAN, renvoyait chez elles les forces atlantiques stationnées en France, se faisait acclamer à Moscou, faisait la guerre au dollar et aux pétroliers américains, invitait, à Phnom Penh, les États-Unis à se retirer du Viêt-nam. Son coup d'éclat à Montréal contribuait à la remise en cause généralisée de l'*imperium* américain, sur la politique duquel la Grande-Bretagne était bien la seule à croire qu'elle pesait encore.

Tout cela étant dit, la lecture attentive des textes suggère que le Chemin du Roy pourrait bien avoir été celui d'un choc émotif, d'une sorte de révélation. Lorsque de Gaulle débarque, le 23 juillet, du *Colbert*, il répond encore à l'allocation de bienvenue du gouverneur général Michener :

« Entre le Canada dans son ensemble et la France, il n'y a eu, il n'y a et il n'y aura jamais qu'estime et amitié »,

et il conclut la partie de son allocution qui s'adresse à Daniel Johnson :

De la part de la France, je n'ai rien d'autre à dire qu'affection, souvenir et espérance. Vive le Canada ! Vive le Canada français ! Vive le Québec ! Vive la Nouvelle-France ! Vive la France !

Du Québec libre, à ce moment, il n'est pas question. Et quand, le soir, il reprend la parole, à l'issue du dîner officiel, c'est pour encourager le gouvernement du Québec « à prendre en mains ses destinées », certes, mais aussi pour résister, « en conjonction avec les autres Canadiens », à l'hégémonie de Washington. Le lendemain encore à Montréal... Écoutons le récit d'un témoin, Michel Habib-Deloncle :

...Cette foule n'est homogène et unie que pour acclamer le visiteur et la France, Lorsqu'il arrive, c'est une marée d'enthousiasme. Mais lorsque après la Marseillaise, reprise en chœur par tous, la fanfare entonne « O Canada », un premier clivage se produit. Une partie de l'assistance hue et siffle, on pousse des cris d'oiseaux. Une autre chante, non sans ferveur. Entre ces deux groupes, point de heurts. Simplement un malaise que l'on devinait et qui apparaît au grand jour. Pourtant, de Gaulle parle et voici de nouveau cette foule unanime. Le discours est scandé d'acclamations. La conclusion arrive : « Vive Montréal ! Vive le Québec... ! » De la foule monte le cri : « libre ». « Vive le Québec libre ! », reprend la voix dont l'intonation est celle de l'affirmation d'une évidence, non d'une revendication agressive. Une clameur monte de la foule qui durera plusieurs minutes...³.

Le 12 février dernier, un débat s'est déroulé à Paris, à l'Institut Charles de Gaulle, sur le point de savoir si le cri du Général était prémédité. La totalité des participants était persuadée du contraire, et rejetait toute idée qu'il ait pu avoir, avant son voyage, des contacts avec des indépendantistes. La plupart étaient d'avis, selon le compte rendu du *Monde*, qu'il avait

improvisé, mais plus mû par une sorte d'intuition historique consciente qui répondait au désir profond des Québécois, que par l'enthousiasme passager d'une journée exceptionnelle.

C'est au fond un peu ce qu'il en a dit lui-même au cours de sa conférence de presse du 27 novembre 1967 :

À Montréal, la deuxième ville française du monde (...), le déferlement de passion libératrice était tel que la France avait en ma personne le devoir sacré d'y répondre sans ambages et solennellement.

Cet homme qui pouvait être si dur pour lui-même et pour les autres, avait un cœur que seule faisait battre l'idée de la France. Pourquoi ne pas admettre que, bouleversé par l'exceptionnelle chaleur de l'accueil, par l'appel qui montait de la foule, il a tout simplement vibré à son unisson ? Quelle revanche n'était-ce pas pour lui qui, sept ans plus tôt, avait été reçu par un public clairsemé au milieu d'une population indifférente !

C'était évidemment trop demander à la majorité des anglophones que de comprendre, sur le moment, cette émotion et à plus forte raison de la partager. Lester Pearson avait d'autant plus de raisons de juger « préoccupant » le

3. *Le Monde*, 6-7 août 1967.

comportement du général qu'il le trouvait, compte tenu de tout ce qu'il avait fait lui-même pour les Canadiens français, profondément injuste. Et sans doute était-il inévitable que la visite à Ottawa fût finalement annulée. Il reste que Daniel Johnson n'hésita pas, pour sa part, à attribuer la vivacité de cette réaction et de celle bien plus violente de John Diefenbaker, alors leader de l'opposition, « à la pression d'éléments extrémistes », et à conclure :

Des perspectives nouvelles s'offrent à notre peuple, perspectives que rend possibles son extraordinaire effort de persévérance et d'épanouissement. C'est cette réalité fondamentale que le général de Gaulle a vue et qu'il a su exprimer avec éloquence.

Convaincu qu'il n'avait fait que son devoir en répondant à la demande d'assistance de tout un peuple, de Gaulle, qui avait érigé la susceptibilité nationale en vertu, ne pouvait juger qu'outrageante la réaction d'amour-propre des anglophones et d'un certain nombre de Québécois fédéralistes. Disons que chacun, en l'occurrence, avait blessé l'autre. De telles réactions ne sont pas rares dans les rapports entre les peuples, comme entre les individus.

Dans de telles conditions, il était fatal que les relations franco-canadiennes s'aigrissent rapidement et que le président de la République s'engage à fond dans la voie qu'il avait ouverte à Montréal. La conférence de presse du 27 novembre 1967, dont nous avons déjà parlé, est pour lui l'occasion de franchir allègrement quelques degrés de l'escalade :

Que le Québec soit libre, [dit-il entre autres], c'est en effet ce dont il s'agit..., [et d'évoquer] un changement complet de l'actuelle structure canadienne [qui] aboutira forcément... à l'avènement du Québec au rang d'un État souverain... [qui] aurait à régler librement et en égal avec le reste du Canada les modalités de leur coopération pour maîtriser et exploiter une nature très difficile... et pour faire face à l'envahissement des États-Unis.

« Il va de soi, disait encore de Gaulle, que la France est toute prête, avec un ensemble canadien qui prendrait ce caractère nouveau, à entretenir les meilleures relations possibles ». C'était bien aimable à lui et ce texte montre bien, qu'en fin de compte, le Général ne se prononçait pas pour la séparation du Québec d'avec le reste du Canada. Il parlait aussi d'ailleurs des autres francophones du Canada et notamment des Acadiens. Comme devait le noter *Le Devoir*, l'attitude de de Gaulle « supposait le maintien d'une fédération canadienne dont le Québec demeurerait partie ». *La Presse* relevait de son côté que « les réformes ne sauraient venir que des Canadiens eux-mêmes et surtout des Canadiens anglais ». Cela dit, il est bien difficile de contester qu'il s'agissait d'une ingérence ouverte dans les affaires intérieures du Canada, et l'on imagine sans peine comment il aurait réagi lui-même à une telle immixtion. Il n'est pas surprenant que Lester Pearson ait haussé le ton, parlé d'intervention « inacceptable » et déclaré « intolérable que le chef d'un État ou d'un gouvernement étranger recommande une action politique ou constitutionnelle qui pourrait détruire la confédération canadienne et l'unité de l'État ».

De Gaulle n'étant pas homme à faire machine arrière lorsqu'on s'en prenait à lui, il y avait bien peu de chances pour que, aussi longtemps qu'il serait en place, une détente réelle puisse intervenir entre Paris et Ottawa. De toute manière, le développement des liens bilatéraux entre Paris et Québec suffisait à susciter, à Ottawa, des conflits de compétence et donc des grincements de dents. Or Daniel Johnson n'avait pas hésité à déclarer dans une interview au *Monde*, en février 1968 : « la coopération franco-québécoise est notre seule chance de survie », en exprimant sa gratitude à l'égard du Général pour avoir débarrassé les Canadiens français « de cette espèce de complexe de vaincu ou de ce qu'il en restait ». C'est dans tous les secteurs désormais que se développe la collaboration des deux gouvernements, tandis que Paris découvre avec enthousiasme la vigueur du livre, du film, de la chanson du Québec.

Encore faut-il faire remarquer que c'est bien des deux *gouvernements* qu'il s'agit, bien que celui du Québec, jusqu'à 1976, n'ait jamais été indépendantiste. Aussi bien le soutien donné aux indépendantistes n'a-t-il jamais été le fait que de quelques ultra-gaullistes dont Trudeau s'est exagéré le rôle et l'influence, alors que les ministres québécois, quelle que soit leur tendance, étaient traités, lorsqu'ils venaient à Paris, comme ceux d'un grand pays ami. Sous l'active direction de Pierre de Menthon, le consulat général de France à Québec devient une ambassade de fait, et des accords sont conclus dans toutes sortes de secteurs, allant de l'échange des jeunes à la coopération minière. En mars 1968, la décision d'Ottawa de suspendre ses relations diplomatiques avec le Gabon, coupable d'avoir invité le ministre québécois de l'Éducation à la conférence réunissant, à Libreville, ses collègues africains et malgache, montre à quel point d'exaspération en était arrivé le gouvernement fédéral. Alors ministre de la Justice, Pierre-Elliott Trudeau déclare :

La France poursuit une politique qui consiste à pousser le Canada dans une voie constitutionnelle que je ne connais pas. Mais je ne pense pas que nous ayons besoin de la France ou du Gabon pour savoir quelle voie suivre.

Le lendemain, Daniel Johnson est invité à Paris.

Le chef du gouvernement québécois, s'il avait pu accomplir ce voyage, aurait logé au Grand Trianon de Versailles, ce qui suffisait à souligner l'importance que l'on comptait accorder à sa venue. Mais il mourait subitement, le 26 septembre, quelques jours avant la date prévue pour ce déplacement. Son décès devait être l'occasion d'une première reprise de contact franco-canadienne. Maurice Couve de Murville, alors premier ministre, ayant été désigné par le Général pour le représenter aux obsèques, rencontra longuement Pierre-Elliott Trudeau, devenu lui-même entre-temps chef du gouvernement fédéral, et déclara en sortant de l'entrevue que si les relations franco-canadiennes avaient connu des « péripiéties », celles-ci n'avaient jamais atteint « rien de fondamental ». « Rien dans le fond n'indique, ajouta-t-il, qu'il y ait opposition entre les intérêts du Canada et ceux de la France ». M. Trudeau, de son côté, devait se féliciter de la cordialité d'une conversation jugée par lui « très utile ».

Bientôt c'était au tour de de Gaulle de quitter la scène. Georges Pompidou, à la différence du Général, croyait peu aux vertus de l'affrontement. Avait-il beaucoup apprécié lui-même le « Québec libre » ? On peut en douter. En tout cas, il s'efforça de multiplier les gestes pour rassurer Ottawa quant à ses intentions. Dans un télégramme à Pierre-Elliott Trudeau, il s'affirma désireux de « renforcer entre les deux pays l'amitié qui repose sur des affinités et des intérêts communs ». Maurice Schumann, devenu ministre des Affaires étrangères, se rendit à la réception donnée à l'occasion de la fête nationale canadienne. René Pleven, garde des sceaux, venu à Ottawa pour un congrès, rencontra le premier ministre. Mais le refus de Jean de Lipkowski, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, de se rendre dans la capitale fédérale à l'occasion d'un voyage au Québec, donna lieu à l'expression de son « regret » par le gouvernement canadien et à un article très vif du *New York Times* sur un « manque de savoir-vivre » qui dépassait, à l'en croire, celui de de Gaulle.

Au début de 1970, cependant, la visite de Mitchell Sharp, ministre des Affaires étrangères, à Maurice Schumann, crée un sentiment de détente. La France y contribuait en réduisant les effectifs et l'importance du consulat général à Québec, en transférant à Moncton, capitale de l'Acadie, le consulat d'Halifax, en nommant des attachés culturels auprès des consulats à Toronto et à Winnipeg, pour bien montrer qu'elle entendait soutenir la culture francophone dans tout le Canada, et non le séparatisme québécois. Et, en septembre 1971, M. Schumann rendait sa visite à son collègue canadien avec lequel il se trouvait vite d'accord sur les principaux problèmes internationaux.

À la différence de ses prédécesseurs, Trudeau n'avait jamais encore été reçu en visite officielle à Paris. Il en concevait d'autant plus de dépit qu'il ne s'était jamais caché de penser que sa politique de bilinguisme ne pouvait réussir qu'avec l'appui de la France et que celui-ci n'était pas moins nécessaire au succès de ses efforts de résistance aux pressions multiformes de Washington. Schumann lui indiqua qu'il serait le bienvenu en France au moment opportun. Mais il se trouve que par une coïncidence tout à fait fortuite, Georges Pompidou tenait une conférence de presse à Paris le même jour. Interrogé à propos d'un éventuel voyage du premier ministre canadien en France, il répondit, sans penser à mal, que s'il n'y voyait quant à lui aucun inconvénient, Trudeau se trouvait « dans une période préélectorale » et qu'il ne voudrait pas « le troubler dans ces circonstances ».

Le chef du gouvernement fédéral fut ulcéré de ce propos, et il ne devait se rendre en France que deux ans et demi plus tard, pour assister aux obsèques de Georges Pompidou. Le refus de l'Élysée de faire recevoir René Lévesque par le directeur du cabinet du président, n'avait pas suffi à dissiper sa méfiance envers un gouvernement qui n'avait pas beaucoup dévié, à ses yeux, de la ligne du général de Gaulle ; aussi bien la France ne cessait-elle de manifester son appui à Robert Bourassa, devenu chef du gouvernement du Québec, aux efforts duquel Georges Pompidou déclara témoigner un « intérêt passionné ».

Pompidou mort, il est remplacé par Valéry Giscard d'Estaing, celui-là même qui avait critiqué « l'exercice solitaire du pouvoir » par le général de Gaulle. Or il l'avait fait précisément en réaction contre le voyage du Général à Montréal et son « Vive le Québec libre ! ». Entre Trudeau et lui, libéraux cosmopolites et même mondialistes, qui se connaissaient et s'estimaient, la parité sociale et intellectuelle était trop évidente pour que le contact ne fût pas facile. Dès le mois d'octobre 1974, cinq mois après l'élection présidentielle, le chef du gouvernement canadien était reçu à Paris en visite officielle. Son hôte déclarait, dans un toast à l'issue du dîner à l'Élysée :

Nous nous réjouissons de trouver ici un terrain de rencontre avec le Canada tout entier, depuis qu'à votre initiative son gouvernement encourage ouvertement le fait francophone à l'intérieur et à l'extérieur de vos frontières.

On ne pouvait davantage entériner les conceptions de P.-E. Trudeau. Celui-ci aurait eu mauvaise grâce, dans ces conditions, à ne pas se féliciter de « l'appui et de la confirmation » que « la dualité canadienne pouvait trouver auprès d'une France qui joue un rôle clé dans la construction pluraliste de l'Europe ». Et d'aller jusqu'à reconnaître à la télévision que le cri du Général avait « peut-être aidé en un sens... à faire connaître une certaine perception du Canada ». C'est « le contraire de la mienne, devait-il ajouter, bon prince, mais c'est bon peut-être ».

Les retrouvailles avec Ottawa n'impliquaient pour autant aucun relâchement des liens franco-québécois. Bientôt Robert Bourassa était à son tour reçu à Paris et admis, par un honneur auquel il n'existait pas de précédent, à participer à une réunion du conseil des ministres. Une convention définissant les bases d'une « nouvelle coopération » était signée, impliquant notamment un concours actif de la France à l'application de la fameuse loi 22 sur l'usage du français dans la Belle Province, à l'exploitation de l'uranium, à la conclusion d'ententes industrielles, aux communications par satellite, à l'harmonisation de la législation du travail, etc. Malgré les réserves émises par P.-E. Trudeau sur le projet nucléaire, l'éclat donné par Paris à la visite du premier ministre du Québec ne suffisait pas à remettre en cause la réconciliation franco-canadienne, qui devait être consacrée par une visite à Ottawa, au début de juillet 1975, de Michel Poniatowski, alors ministre d'État et ministre de l'Intérieur. Il semblait bien que la France eût alors obtenu ce qui avait été, après tout, l'objectif constant de sa diplomatie : faire admettre par Ottawa le bien-fondé de ses relations privilégiées avec le Québec.

Le succès du PQ aux élections provinciales du 15 novembre 1976 est-il de nature à remettre en cause l'équilibre que Paris avait ainsi réussi à établir dans ses relations entre Ottawa et Québec ? Le gouvernement Lévesque a eu la sagesse de ne pas demander à la France de prendre position sur le problème de la souveraineté, lequel regarde d'abord, et c'est le bon sens, les Québécois eux-mêmes. On sent bien cependant, en France, l'attention soupçonneuse avec laquelle le cabinet fédéral suit le développement de l'action gouvernementale

québécoise. Et ce n'est évidemment pas par hasard que l'arrivée, le 24 avril, à Paris, où il a été reçu par M. Giscard d'Estaing, de Claude Morin, ministre provincial des Relations intergouvernementales, a coïncidé avec l'annonce d'une visite à l'Élysée, le 12 mai, de Pierre-Elliott Trudeau. Mais, dans cette affaire, il semble bien que la politique de la France rencontre, pour l'essentiel, le sentiment public : il est de son devoir d'aider les Québécois et, au-delà des Québécois, les francophones du Canada, en général, à maintenir et à développer leur identité culturelle, c'est-à-dire nationale, quelle que soit la forme qu'ils décident de donner à l'avenir à leurs relations avec le pouvoir fédéral. Si on refaisait aujourd'hui un sondage sur le bien-fondé du « Vive le Québec libre ! » de de Gaulle, les résultats seraient certainement bien plus positifs qu'en 1967. Grâce au développement fantastique des échanges de toutes sortes, et notamment de l'audio-visuel, le sentiment d'éloignement a cédé la place, dans les relations entre les deux peuples, à celui de parenté, et donc, tout naturellement, de solidarité.